

MAHMOUDOU DJINGUI

## MARIAGE ET IMAGES DU MARIAGE CHEZ LES PEUL

Cette étude concerne seulement la société peule traditionnelle, à partir de l'une de ses institutions : le mariage. Je tenterai de faire ressortir les images du mariage chez les Peul, véhiculées par le langage quotidien.

Pourquoi étudier les images du mariage à travers la langue ? Parce que la langue est un instrument à la disposition des membres d'une société, pour classer les différentes expériences qu'ils accumulent tout au long de leur histoire. Accéder, par une analyse linguistique, à la connaissance exacte des termes qui la constituent, c'est parvenir autrement à la compréhension de ces expériences et à la découverte d'un autre ordre que celui qui se présente d'emblée à nous.

Mais la langue ne se limite pas seulement à cette fonction comparable à celle d'un classeur que nous utilisons pour ordonner nos documents. Grâce à ses signes, elle nous permet de communiquer, de percevoir la réalité, de saisir et d'exprimer le réel. Elle organise et délimite notre vision du monde. La langue est, comme le disent le philosophe E. CASSIER et le linguiste américain L. WHORF, « un prisme à travers lequel ses usagers sont condamnés à voir le monde ; et notre vision du monde est donc déterminée, prédéterminée même, par la langue que nous parlons. » En effet, comme le dit si joliment G. MOULIN, tout ce que « l'on ne nomme pas n'existe pas distinctement... »

Naturellement, le mariage se nomme en foulfouldé (la langue des Peul). Il existe d'ailleurs plusieurs termes pour le dire. Avant de présenter la réalité sociale exprimée par les terminologies du mariage, voyons comment les Peul définissent un homme et une femme, les deux éléments constitutifs du mariage.

Le terme « *debbo* » (pl. « *rewbe* »), équivalent du mot français « femme », est formé de la racine « *rew-* ». Cette racine est également utilisée pour exprimer :

- la soumission à Dieu : « *O do rewi Allah* », « Il est soumis à Dieu » ;
- le fait de suivre quelque chose : « *O do rewi laawol maako* », « il suit son chemin ».

Donc, la racine « *rew-* » signifie « suivre », « se soumettre ». Le mot « *debbo* » veut alors dire : « celle qui suit » ou « celle qui se soumet ». Notons cependant qu'on dit « *dewoowo* » et non « *debbo* » pour qualifier un individu soumis à Dieu, et cela en vertu de la loi linguistique de la langue peul qui réserve un vocabulaire spécialisé à la religion.

La femme est donc définie par la soumission. Le terme servant à la nommer a donné le verbe « *debbanaago* », verbe difficile à rendre en français. La modalité nominale « *an* » indique une action faite pour un autre. « *Debbanaago* » pourrait se traduire littéralement par « se soumettre à quelqu'un » ou, pour une bonne traduction, « se faire bonne épouse pour son mari ». Ainsi, lorsqu'une femme joue pleinement auprès de son mari le rôle assigné à toute femme mariée, on dit : « *o debbani goriiko* », expression que nous pourrions traduire par : « elle s'est faite bonne épouse pour son mari ».

La soumission est donc pour la femme une qualité fondamentale. Cette soumission doit être totale, corps et âme. Toute femme qui refuse de se conformer à cette règle sera traitée de « non-femme ». On dira d'elle : « *Naa dum debbo* », « ce n'est pas une femme » ou, pour respecter notre traduction littérale, « ce n'est pas celle qui se soumet ou celle qui suit ».

Quelle est l'image de l'homme que la langue véhicule depuis des siècles auprès des usagers du foulfouldé ?

Un homme, c'est « *gorko* » (pl. « *worbe* »). Ce mot est formé de la racine « *wor-* », racine que nous retrouvons également dans :

- « *ngorgu* », le courage (un homme courageux, c'est « *goro* », au pluriel « *wordube* ») ;
- « *ngorgaaku* », la virilité ;
- « *gordehi* », couteau utilisé par les femmes dans leurs travaux ménagers. Signalons que le couteau en foulfouldé, c'est « *labi* ». « *Gordehi* » désigne spécialement le couteau utilisé par les femmes dans leurs travaux. Littéralement, ce mot se traduit par « couteau du courage ». Le danger que représente un couteau permet à celui qui le détient d'avoir le courage. Nous pouvons alors dire que « *gordehi* » signifie en fait, le couteau par lequel la femme devient courageuse.

La racine « *wor-* » renvoie donc à l'idée du courage, de la virilité.

Ainsi, dès leur définition, homme et femme se distinguent totalement. La femme, définie par la soumission, doit, pour se conformer à l'image idéale de son état, faire preuve d'obéissance et de docilité. Alors que l'homme, symbolisant la force et le courage, doit se dépasser, se montrer au-dessus de toute faiblesse, dominer ses émotions, se mouvoir vers l'avant.

Une remarque, et non des moindres : « *nayeejo* », « vieux », est employé indistinctement pour qualifier un homme ou une femme âgé. Ici, l'allusion est faite uniquement à l'âge de l'individu. Il existe également d'autres mots pour désigner un homme ou une femme d'un âge avancé, mais cette fois-ci en fonction de leur appartenance sexuelle : « *ndottiijo* » (pl. « *ndotti'en* ») pour l'homme et « *pullo debbo* » (pl. « *fulbe rewbe* ») pour la femme.

Que signifient ces deux termes ?

Le vocable « *ndottiijo* » est également employé pour qualifier un homme sage, un homme généreux, patient, tolérant, un homme capable, digne, responsable, respectable. Le terme « *ndottiijo* » renferme donc toutes les qualités d'un homme idéal. L'utilisation de ce vocable pour qualifier un homme âgé

nous fait penser que chez les Peul, comme d'ailleurs partout en Afrique, l'âge rapproche l'homme de l'image de l'homme idéal ; un homme qui a tout connu, tout vécu, qui est doté de certaines expériences utiles aux autres, n'attendant plus rien de la vie, se consacrant à mettre à la disposition de ses frères les leçons tirées des expériences qu'il a accumulées durant toute sa vie. L'homme, défini, nous l'avons vu, par le courage, la force, est donc avant tout en mouvement vers la perfection.

« *Pullo debbo* », « vieille femme » se traduit littéralement par la « femme peul ». Jeune, la femme n'est donc pas peul ? Au fait, qu'est-ce qui définit un Peul, selon les intéressés eux-mêmes ? C'est le « *pulaaku* », c'est-à-dire la manière d'être peul. Les qualités essentielles du « *pulaaku* » sont : la pudeur, la retenue, la réserve, la patience. Or, pour les Peul, la femme est un être qui se distingue par l'incontinence verbale, un être au contrôle insuffisant de ses émotions, à l'équilibre instable. Bref, la manière d'être de la femme est, sur plusieurs points, contraire à la manière d'être peul.

Les Peul, définissant déjà la femme par la soumission, lui attribuent donc un portrait négatif, dépréciateur, pour finalement lui dénier l'appartenance à leur groupe ethnique. La femme ne sera reconnue comme faisant partie des leurs que par le fait de l'âge. « *Pullo debbo* » signifie donc « femme ayant, par le fait de l'âge, un comportement digne du Peul ». C'est une femme qui, comme tout Peul, respecte les règles de bienséance définies par le « *pulaaku* ».

Nous venons de voir la signification de chacun des termes utilisés en peul pour désigner un homme, une femme, un vieux, une vieille. Nous avons constaté que l'homme, c'est une pulsion destinée à se mouvoir toujours vers l'avant. Au contraire la femme est présentée comme un être asocial destiné à être socialisé, à être intégré dans la société des Peul après avoir acquis, avec le temps, les qualités morales supposées être celles de tout Peul. La docilité, l'obéissance tant recherchées chez elle, ont peut-être pour but de réussir cette socialisation. L'homme trouve, dans toutes ces significations, la motivation nécessaire pour progresser, pour se surpasser. Par contre chez la femme, ces définitions la condamnent à l'aliénation, à la dépersonnalisation.

Voyons maintenant les images véhiculées par les terminologies du mariage.

Le mot « mariage » est rendu en peul par « *teegal* ». La racine « *tee-* » nous échappe. Nous savons seulement que « *teegal* » est surtout lié à la cérémonie religieuse pendant laquelle le mariage est officiellement célébré.

« *Teegal* » ne signifie pas automatiquement le déplacement de la femme de sa famille uxoriale à sa famille maritale. On peut organiser cette cérémonie et laisser la femme vivre temporairement ou définitivement dans sa famille d'origine. Cela arrive très souvent dans le cas d'un mariage avec une femme ayant une certaine indépendance matérielle et qui ne désire pas vivre loin de ses biens, ou avec une veuve qui souhaite rester avec les enfants de son défunt mari. Il arrive également qu'on épouse une jeune fille, mais parce qu'on n'est pas prêt, on la laisse vivre avec ses parents en attendant (ce dernier cas est appelé « *teegal baltawan* », « mariage ajourné »). Dans ces cas, mari et femme ne vivent pas ensemble. De temps en temps, l'un des deux, qui peut bien être le mari ou la femme, tout dépend de l'accord, s'en va passer la nuit chez l'autre. En fait, « *teegal* » équivaut en quelque sorte à l'établissement de l'acte de mariage. Ici, c'est la sanction sociale qui consacre ce rapport particulier entre un homme et une femme qu'est le mariage, qui est mise en évidence.

Le mot « mariage » est également rendu en peul par « *baŋal* ». Dans « *baŋal* », nous avons la racine « *ban-* » qui est employée pour exprimer d'autres réalités :

- « *Allah baŋjiido* », « Allah, le Très-Haut » ;
- « *Mo Allah baŋani daraja* », « Celui dont Allah a rehaussé l'honneur » ;
- « *Baaba baŋani Jaalo junngo* », « Baaba a levé la main pour Jaalo » [en signe de salut].

La racine « *baŋ-* » exprime donc une idée de hauteur, d'élévation, d'ascension.

Ainsi, l'image du mariage véhiculée par la langue peul, à travers le terme « *baŋal* » est associée à une idée de grandeur, de hauteur, d'ascension. A ce stade, nous pouvons dire que le mariage est vécu, par les Peul, comme un mouvement vers le haut.

Qui donc est concerné par ce mouvement : l'homme, la femme ou les deux à la fois ?

Pour ce qui est de la femme, il n'y a aucun doute, la langue est claire là-dessus, le mariage équivaut à une ascension.

En effet, lorsqu'une femme se marie, on dit : « *o baɣama* », litt. « elle a été élevée ». Une femme mariée est appelée « *baɣaado* », litt. « celle qui a été élevée ». Remarquons que le verbe « se marier », pour ce qui concerne la femme, c'est « *baɣeego* », litt. « se faire élever », et dans « *o baɣaado* », le verbe est employé dans sa forme passive. Le sujet subit l'action : elle se fait élever.

Ainsi donc, si le mariage signifie ascension sociale pour la femme, l'acte rendant possible cette promotion n'est pas réalisé par celle-ci, mais par un autre.

D'autre part, contrairement à la cérémonie du « *teegal* », le « *baɣal* » entraîne automatiquement le transfert de la mariée dans la maison maritale. Cette cérémonie, pompeusement organisée, engageant parfois des dépenses ahurissantes, marque officiellement l'instant où la mariée se libère de la tutelle parentale, le moment où elle devient indépendante vis-à-vis de ceux-ci, et donc responsable aux yeux des membres de la société.

On dit également d'une femme qui s'est mariée : « *o naati suudu* », litt. « elle entre dans la chambre ». On dirait qu'elle était dehors, avant. En fait, ce que la langue veut exprimer vient du fait qu'une fille chez ses parents, est considérée comme une étrangère, comme celle qui va tôt ou tard quitter la famille. De plus, une fille, chez les Peul, occupe rarement seule une chambre. En général, c'est dans la chambre de sa mère qu'elle habite. Lorsqu'une personne habite chez une autre, on dit « *o don dammugal* », « elle est à la porte », donc prête à partir. De fait, cette dernière ne peut disposer de cette chambre comme elle l'entend. Dans sa famille maritale, la femme dispose d'une chambre dont elle est entièrement responsable. C'est cette autonomie résidentielle qui est exprimée par « *o naati suudu* », (« elle est entrée dans la chambre »), en opposition à « *o don dammugal* », (« elle est à la porte »).

Une fois de plus, la langue souligne la liberté qu'acquiert une femme en se mariant. En entrant dans la chambre, pour reprendre

l'expression « *o naati suudu* », la femme se libère de certaines contraintes pour devenir responsable d'elle-même.

Qu'en est-il pour l'homme ?

Le mariage pour l'homme est une série d'obligations.

D'abord, l'homme est celui par qui la promotion de la femme devient possible, celui qui assure cette ascension. En effet, lorsqu'un homme épouse une femme, on dit : « *o baṇi debbo* », litt. « il a élevé une femme ».

Mais la langue distingue deux situations :

- a) celle où le sujet est actif ; il assure lui-même l'acte permettant la promotion d'une femme. Ce qui suppose qu'il dispose d'une certaine aisance matérielle. C'est dans ce cas qu'on dit : « *o baṇi debbo* », « il a élevé une femme » ;
- b) celle où le sujet est passif, où l'acte est réalisé par un tiers pour le compte de celui-ci, où il assiste en spectateur à la promotion de sa future épouse. On dira alors : « *be baṇani mo debbo* », « on a élevé une femme pour lui ».

Sujet actif, sujet passif, la langue distingue clairement les deux cas, selon la capacité de l'individu.

Le mot « *saare* », « concession » est parfois utilisé pour signifier le fait de se marier : « *o wadi saare* » dira-t-on dans ce cas, litt. « il a fait une concession ». Par cette expression, l'homme apparaît comme le créateur d'un groupe familial. Et, en tant que « *baaba saare* », chef de famille, il est tenu pour responsable du comportement social des membres de son groupe, plus particulièrement de sa femme.

Aussi, l'expression « *o walaa saare* », « il n'a pas de concession » désignant un célibataire, est également employée pour qualifier un homme marié dont la famille ne respecte pas les règles de l'hospitalité. Il en est de même avec cette expression : « *o walaa debbo* », « il n'a pas de femme ». Ici, c'est le comportement de la femme qui est mis en cause.

Dans les deux cas, l'autorité du chef de cette famille sur les membres de la société et le respect dont il jouissait auprès de ces derniers, par le fait de son mariage, s'atténueront pour faire place à l'installation progressive du mépris (car, qui n'est pas

respecté par les siens, ne peut en aucun cas prétendre au respect des autres).

Elever une femme, c'est-à-dire assurer son autonomie, créer un groupe familial, être en mesure de maintenir son autorité sur ce groupe, amener les membres de sa famille à respecter les normes sociales, telles sont les obligations auxquelles doit se soumettre tout homme marié pour bénéficier de l'ascension sociale que son statut est censé lui assurer.

Ces obligations sont si bien intériorisées par les Peul qu'un homme marié n'ayant pas rempli ces conditions n'est pas perçu comme ayant acquis ce statut.

Nous avons eu à le constater pendant les multiples discussions que nous avons eues avec les Peul de Garoua, et pendant les travaux de recherches que nous avons réalisés à Dembo, un village situé à 65 km de Garoua, en 1983. En effet, lorsque nous avons parlé à nos interlocuteurs des résultats des travaux de recherches de PODLEWSKI, de LABATUT et de NASSOUROU, résultats qui indiquent clairement que les Peul sont dans leur majorité des monogames, ceux-ci les ont d'emblée contestés. Nous leur avons alors proposé de choisir un ou deux quartiers qu'ils connaissent bien, et d'estimer le nombre des polygames et des monogames. Nous avons constaté que, dans leur tentative d'estimation, ils oublient, dans la plupart des cas, de tenir compte des hommes mariés résidant chez les autres. Ces derniers sont justement presque tous des monogames, si bien que les Peul sont en majorité monogames. Lorsque nous leur avons fait cette remarque, grande a été leur surprise. Ceci est d'autant plus étonnant que certains de ces hommes mariés dépendant des autres, sont des proches.

Comment expliquer cet oubli si ce n'est par le fait qu'un homme dans cette situation ne se conforme pas, à bien des égards, à l'image de l'homme marié, telle que l'opinion peul la présente ?

En effet, l'union entre un homme et une femme n'est qu'un aspect du mariage qui donne droit à l'exclusivité de rapports privilégiés avec le (la) partenaire (droit sexuel, droit de disposer de son temps libre, d'exiger son aide, etc.). C'est le cas d'ailleurs du « *teegal* » où la femme, bien que mariée, peut résider dans sa famille uxoriale. Ici, c'est la sanction sociale qui se manifeste par

la légalisation de cette union, qui distingue cette dernière des autres formes de rapports entre l'homme et la femme (tel que le concubinage, par exemple).

Par contre, le mariage tel que les Peul se l'imaginent, se caractérise non seulement par l'intervention de la société mais aussi par certaines conditions dont la plus importante est la capacité de l'individu de gérer un groupe familial. Ceci nécessite une certaine autonomie, plus particulièrement une autonomie résidentielle qui représente, pour le public, un repère permettant de le localiser en face de ses responsabilités et de le juger. C'est à cet aspect du mariage que l'homme marié dépendant d'un autre n'a pas accès. La famille qu'il a contribué à créer dépend beaucoup plus de son tuteur que de lui.

En conclusion, disons que l'image du mariage véhiculée par la langue est celle d'une élévation, d'une ascension sociale, et cela aussi bien pour la femme que pour l'homme. Cette ascension, loin d'être acquise par le simple fait du mariage, doit se mériter par la capacité de l'individu de se conformer à l'image idéale de l'homme (femme) marié(e).